

## Avenir d'Enfance

Association loi 1901

Chemin du Moulin de la Paille . 63960 VEYRE-MONTON . Tél. 04 73 69 79 76

# L'école des Veyre-Monton ROSEAUX

## Projet pédagogique

**L'Association Avenir d'Enfance** est une association à but non lucratif (loi 1901). Son principe fondateur est que **les parents sont les premiers acteurs de l'éducation de leurs enfants**. Nous avons choisi une scolarité avec les choix éducatifs de la famille.

**L'école parentale « hors contrat »** est un statut libre, elle s'engage auprès des instances officielles et en dépend concernant le contenu de la scolarité mais se donne la liberté pédagogique sur la façon d'appréhender les matières scolaires.

Cette association indépendante a fait le choix d'une forme de pédagogie alternative **laïque et la non appartenance politique, philosophique**.

C'est une structure qui se veut à **petit effectif** afin d'assurer un suivi personnalisé de chaque enfant avec une notion de bon sens et de respect des différentes individualités.

**La classe unique**, avec l'accueil d'enfants de 4 à 11 ans, **est encadrée par un(e) enseignant(e)** faisant partie de l'équipe pédagogique, composée du (de la) président(e) de l'association, du (de la) trésorier(e) et du (de la) secrétaire.

La classe est pour les enfants le lieu privilégié pour développer l'entraide, la complémentarité, le soutien mutuel, l'autonomie, et l'initiative. Chacun peut évoluer à son rythme et l'entraide permet d'assimiler le contenu des matières scolaires.

### **Nos objectifs :**

L'enfant est à l'école pour apprendre, s'instruire, développer son autonomie et acquérir des techniques qui lui seront utiles pendant toute sa vie.

Ainsi, apprentissages et savoirs sont les conditions nécessaires mais non suffisantes.

Ce qui est recherché au delà, c'est **l'épanouissement personnel** de chaque enfant : développer la curiosité, avoir envie d'apprendre, mieux se connaître s'accepter, s'aimer soi-même, s'affirmer, afin de s'intégrer pleinement au sein d'un groupe social et d'y inclure toutes les différences (couleur de peau, handicap...) à l'image de la société.

**Les activités manuelles, sportives, artistiques** étant autant valorisées que les activités scientifiques ou littéraires, **l'enseignant(e) veillera cependant à ce que le programme scolaire défini dans les instructions officielles soit assimilé par les enfants concernant le français et les mathématiques.**

Les autres matières seront abordées à travers la mise en place de projets trimestriels laissés au choix de l'enseignant(e) et de l'équipe pédagogique.

**L'expression et la communication, orale ou gestuelle,** sont au centre de ce projet afin de développer le sens de **la coopération.** L'éducation au respect de l'autre et aux règles de la vie de groupe est recherchée pour résoudre toute forme de conflit. Il s'agit d'écouter, de reformuler ce qu'on a entendu, de débattre, de se réunir et de rechercher ensemble des idées, des solutions à un problème.

**Par l'écocitoyenneté,** nous incluons dans le champ éducatif une attitude de respect de l'environnement et à la rencontre d'associations ou d'activités proches au respect de la vie.

Nous souhaitons faire prendre conscience de la responsabilité de l'homme dès son plus jeune âge envers son milieu et donc de le faire participer à sa gestion.

Cette approche portera sur les matériaux et sur le matériel pédagogique (qualité des matériaux, circuit court et recyclage) et sur les gestes au quotidien pour une meilleure gestion des ressources (eau, énergie).

Nous souhaitons donner à l'enfant les clés pour respecter son environnement dans ses choix futurs, dans ses choix d'adulte, sans être totalement en dehors des réalités du monde actuel, mais en pouvant devenir un acteur du changement.

**L'école est l'affaire de tous les partenaires qui la composent :**

L'enseignant intervient dans les activités pédagogiques le matin et il peut choisir d'être accompagné pour les activités d'après-midi qui sont destinées à l'observation, aux sciences naturelles, aux sciences humaines, aux activités manuelles, artistiques, gymniques, ou aux activités culturelles.

Une orientation annuelle décidée par l'équipe pédagogique et l'enseignant permettra de mener à bien des actions éducatives pour l'ensemble des trimestres.

Les accompagnements se feront avec l'accord de l'enseignant et selon les compétences et les disponibilités des parents ou des bénévoles.

L'association propose une scolarité qui dans les premières années de la construction de la personnalité de l'enfant assure **une collaboration efficace et complète entre la famille et le milieu scolaire.**

**Moyens mis en place et fonctionnement :**

**L'enfant va, avant tout, expérimenter ses cours,** d'où l'importance du support des activités manuelles et de l'observation de la nature.

L'enfant doit vivre, dans la mesure du possible, l'interaction, les questionnements et l'expérimentation afin de développer une pensée vivante et des apprentissages remplis de sens.

**Ainsi les mathématiques peuvent être conceptualisées par du matériel réel et adapté, l'important étant de manipuler pour comprendre les nouvelles notions demandées.**

**Le français et l'apprentissage de la lecture seront valorisés par la calligraphie, le dessin, la création de textes afin de stimuler le goût de l'écrit.**

Les autres matières seront abordées en expérimentation et observation afin de développer l'esprit d'initiative et de curiosité de l'enfant selon les projets trimestriels.

La main et l'intellect travaillent ensemble en matérialisant les activités par de multiples créations.

**L'évaluation des savoirs et savoir-faire** est le plus souvent formative, **permettant aux enfants de s'évaluer**, avec l'aide de l'enseignant ou sous toute forme d'auto évaluation.

Ainsi chaque enfant progressera à son rythme, refaisant un entraînement ou mémorisant à nouveau ce qui n'avait pas été retenu correctement.

Des bilans seront régulièrement proposés aux familles pour mettre en évidence les acquis et les lacunes de chacun.

**Les parents et les membres de l'association soutiennent activement l'école** par des réunions, des préparations de rencontres, de fêtes ou de sorties ; par les prêts ou les dons de livres, de jeux et de matériel en accord avec le projet pédagogique, et par l'entretien des locaux. Selon leurs compétences, leur motivation et leur disponibilité, les parents ou membres de l'association pourront animer des ateliers en accord avec l'enseignant (activité manuelle, artistique, culinaire, jeux, contes ou histoires, jardinage...).

**L'enseignant** veille à la bonne harmonie de la classe. Il est toujours disponible pour apporter une aide, une réponse aux questions et aux difficultés rencontrées par les enfants au cours de leurs expériences. Il est **le médiateur** entre l'enfant, le groupe et le matériel pédagogique de l'école.

Il est également le lien privilégié avec la famille qu'il tient parfaitement informé des progrès et des problèmes éventuels de l'enfant.

Il est l'observateur inventif qui respecte le caractère, la personnalité et le rythme de chacun en stimulant chez l'enfant le désir de progresser, le sens de l'effort et la nécessité du respect des autres.

### **Ouverture sur le monde :**

Pour être cohérent et nous enrichir socialement, nous allons à la rencontre d'associations locales, de corps de métiers ou d'écoles susceptibles d'échanger leurs expériences de vie.

La rencontre et la participation intergénérationnelle donne du sens à cette école qui devient une composante cohérente au sein de la société.

Ainsi l'enfant en devenir comprend la place et l'importance de chacun.

Au delà de la surprotection, du rendement scolaire à tout prix, de la culture du tout spontané, il faut une imagination créatrice qui maîtrise les nouvelles conditions de vie pour créer des personnes équilibrées, solidaires et compétentes.

*Lu et accepté*

*Le*

*Les Parents*

*L'équipe pédagogique*